

Louer du foncier agricole : comprendre les règles du fermage

Public cible

Porteur-es-s de projet à l'installation agricole de la Loire et des territoires limitrophes.
Ouvert aux paysan-nes, bénévoles, propriétaires... souhaitant mettre à jour leurs connaissances sur les règles du fermage

Objectifs

Comprendre le langage juridique relatif au statut du fermage. Être capable d'identifier, négocier et formaliser les modalités d'utilisation d'un bien immobilier agricole.
Connaître les conditions et procédures pour faire évoluer un bail.

Contenu

Interconnaissance et attentes, cadre et déroulé de la formation
Historique et rôle du statut du fermage
Différents baux, conditions et durées, exemple de bail
Droits et devoirs du bailleur et du fermier
Etat des lieux entrant et sortant
Calculer le montant d'un fermage
Améliorations du bien et leur valorisation en fin de bail
Conditions et procédures pour faire évoluer un bail :
- motifs et conditions de résiliation et de non-renouvellement du bail
- cession et sous-location de bail, indemnité de fin de bail
- droit de préemption du fermier en place
- instances judiciaires (TPBR et CCBP)
Rôle, fonctionnement et conditions d'accompagnement par le Comité d'Action Juridique.
Exemples de difficultés qui peuvent être rencontrées à différents moments de la recherche de foncier et de la vie de la ferme, leviers possibles pour le porteur de projet/paysan/propriétaire, en lien avec les procédures des instances régulatrices du foncier agricole (CDOA, SAFER...).

Cette journée s'inscrit dans un cycle de 3 à 4 journées de formation complémentaires :
// le 21 octobre : « Accéder au foncier agricole : pourquoi et comment interviennent la SAFER et les autorisations d'exploiter »
// le 22 octobre : « Louer du foncier agricole : comprendre les règles du fermage »
// date à définir fin octobre/début novembre : « Construire sa stratégie d'accès au foncier agricole »
// 4e journée de formation envisagée (entre nov. et janv.) : « Foncier agricole et réglementation de l'urbanisme »

Contactez l'animatrice pour confirmer l'adéquation entre les objectifs des journées que vous souhaitez suivre et vos attentes.

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques, exemples, échanges libres Exercice de calcul du montant d'un fermage à partir d'une situation fictive Intervention d'un bénévole du Comité d'Action Juridique de la Loire

Modalités d'évaluation des acquis

Un temps sera dédié au bilan en fin de formation, durant lequel les stagiaires seront invités à nommer ce qu'ils retiennent des apports et échanges. Un questionnaire de bilan sera distribué, pour amener les stagiaires à poser par écrit les changements permis par la formation vis à vis de leur stratégie d'acquisition de foncier.

Dates, lieux et intervenants

22 oct 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

Locaux inter-associatifs 148 chemin du Treuil
42330 CHAMBOEUF

Audrey Bideau, juriste spécialiste du droit rural au
Comité d'Action Juridique Auvergne Rhône-Alpes
Elodie Butin, accompagnatrice ADDEAR 42

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prenom _____

Adresse _____

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR Loire

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 13/10/2021

Tarifs

Non adhérent 224€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Adhésion à l'ADDEAR + frais pédagogiques (224 €). Nous contacter pour les démarches de prise en charge des frais pédagogiques (CPF/Pôle Emploi/VIVEA/OPCO...). L'absence de droit formation ne doit pas être un frein, nous contacter pour en savoir plus

Plus de renseignements

Elodie Butin, accompagnatrice ADDEAR 42
elodie@addear42.fr
ADDEAR Loire
148 chemin du Treuil
42330 CHAMBOEUF
Tel. 04 77 26 45 51
N° d'organisme de formation : 82420117742
Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation. / 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation.

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac le midi



Modalités d'accès :

Courriel _____ Téléphone _____